

**Le très hon. M. St-Laurent:** Peut-être en est-ce une aux yeux des honorables vis-à-vis...

**L'hon. M. Drew:** Aux yeux de quiconque a quelque bon sens.

**Le très hon. M. St-Laurent:** ...lorsqu'un honorable membre de la Chambre se voit ici empêché de participer à l'examen d'une question.

**M. Fleming:** Il a demandé qu'on veuille bien l'écouter.

**L'hon. M. Drew:** Il n'avait aucun droit d'être entendu.

**M. Fleming:** Le président avait statué que la motion ne pouvait faire l'objet d'un débat.

**Le très hon. M. St-Laurent:** La décision n'avait pas encore été rendue; il s'agissait d'un rappel au Règlement.

**M. Fleming:** Le président avait décidé que la motion ne pouvait faire l'objet d'un débat et que personne ne pouvait parler sur la motion. Le leader a demandé qu'on veuille bien lui permettre de prendre la parole.

**L'hon. M. Rowe:** Concessions pour les uns, intransigeance envers les autres. Voilà bien le Parlement actuel.

**Le très hon. M. St-Laurent:** Le lendemain, comme les honorables députés s'en souviennent, a été une autre journée décevante, et le Gouvernement a conclu que la seule ligne de conduite utile qui s'offrait était de suivre le précédent de 1932 qui était le plus récent et nous semblait constituer le cas le plus pertinent de l'application de l'article 33. A l'époque c'était l'article 39 du Règlement, mais il a été réadopté au cours de la dernière session sous sa forme actuelle. C'est un principe, admettent les avocats, que lorsqu'un statut est refondu et que le texte qu'on a appliqué a été interprété, cette interprétation, si elle n'est pas acceptable, est évitée par des modifications apportées au libellé de la règle.

On n'a pas modifié le libellé de cette règle. En l'occurrence une motion analogue à celle que j'ai proposée a été soumise par M. Bennett qui était alors premier ministre et que, j'imagine, les honorables membres de l'opposition officielle considèrent comme revêtu d'une haute autorité en tant qu'avocat et en tant qu'homme bien respectueux des droits du Parlement.

Mais ce qui nous importe encore plus, de ce côté-ci de la Chambre, c'est que lorsque le chef du parti des Fermiers Unis (M. Gardiner) a invoqué le Règlement en termes analogues à ceux qu'a employés le député de Kamloops, M. King, que les députés d'en

face se sont plu à citer, surtout à propos de ce qui concerne la clôture, n'a pas jugé bon de joindre à ceux qui essayaient d'appuyer ces rappels au Règlement, et la Chambre a adopté la motion présentée par M. Bennett. Il nous semble que c'était là le précédent le plus récent et que nous pouvons nous fier à sa validité.

**M. Diefenbaker:** N'avait-on pas étudié la question plusieurs jours avant qu'on impose la clôture?

**Le très hon. M. St-Laurent:** On avait examiné pendant plusieurs jours un projet de résolution figurant au *Feuilleton*, parce qu'on avait vigoureusement maintenu durant plusieurs jours que cette résolution ne pourrait aboutir à une mesure utile.

**M. Diefenbaker:** Maintenu durant des jours?

**Le très hon. M. St-Laurent:** Enfin, avis de clôture a été donné pour qu'on se prononce sur le projet de résolution, et le député se souviendra, qu'alors la motion tendant à ce que l'Orateur quitte le fauteuil afin de permettre à la Chambre de se former en comité plénier, pouvait être débattue. Dès que la motion eût été adoptée, et que la forme de la résolution, qui les avait incités à se plaindre qu'elle n'était pas apte à conduire à une mesure législative efficace, eût été changée et qu'on y eût substitué quelque chose de totalement différent, une fois que tout cela eût été fait, dis-je, et qu'on eût tenu compte de leurs objections, la résolution a été adoptée à une heure très voisine de celle que marquait cette pendule, il n'y a pas si longtemps, soit 4h. 42 du matin, et le bill a été lu pour la première fois.

**M. Knowles:** Il vaudrait mieux aussi que la pendule soit remontée.

**Le très hon. M. St-Laurent:** La Chambre a alors été saisie d'un bill fort différent de celui qu'avait esquissé la résolution. En effet, la résolution prévoyait un bill modifiant le chapitre 58 en remplaçant le mot "mars" par le mot "mai". Bref, la résolution qui a été finalement adoptée préparait un bill qui est devenu la loi sur l'allègement du chômage et l'aide à l'agriculture, qui comportait trois articles...

**M. Diefenbaker:** Après plusieurs jours.

**Le très hon. M. St-Laurent:** ...qui pouvaient devenir essentiels. Ce bill a reçu sa deuxième lecture sur division et a été déferé au comité. Je suis sûr que l'honorable député a lu, peut-être plus d'une fois comme je l'ai fait moi-même, la totalité du débat qui s'y est déroulé.

**M. Diefenbaker:** J'ai aussi compté les jours.